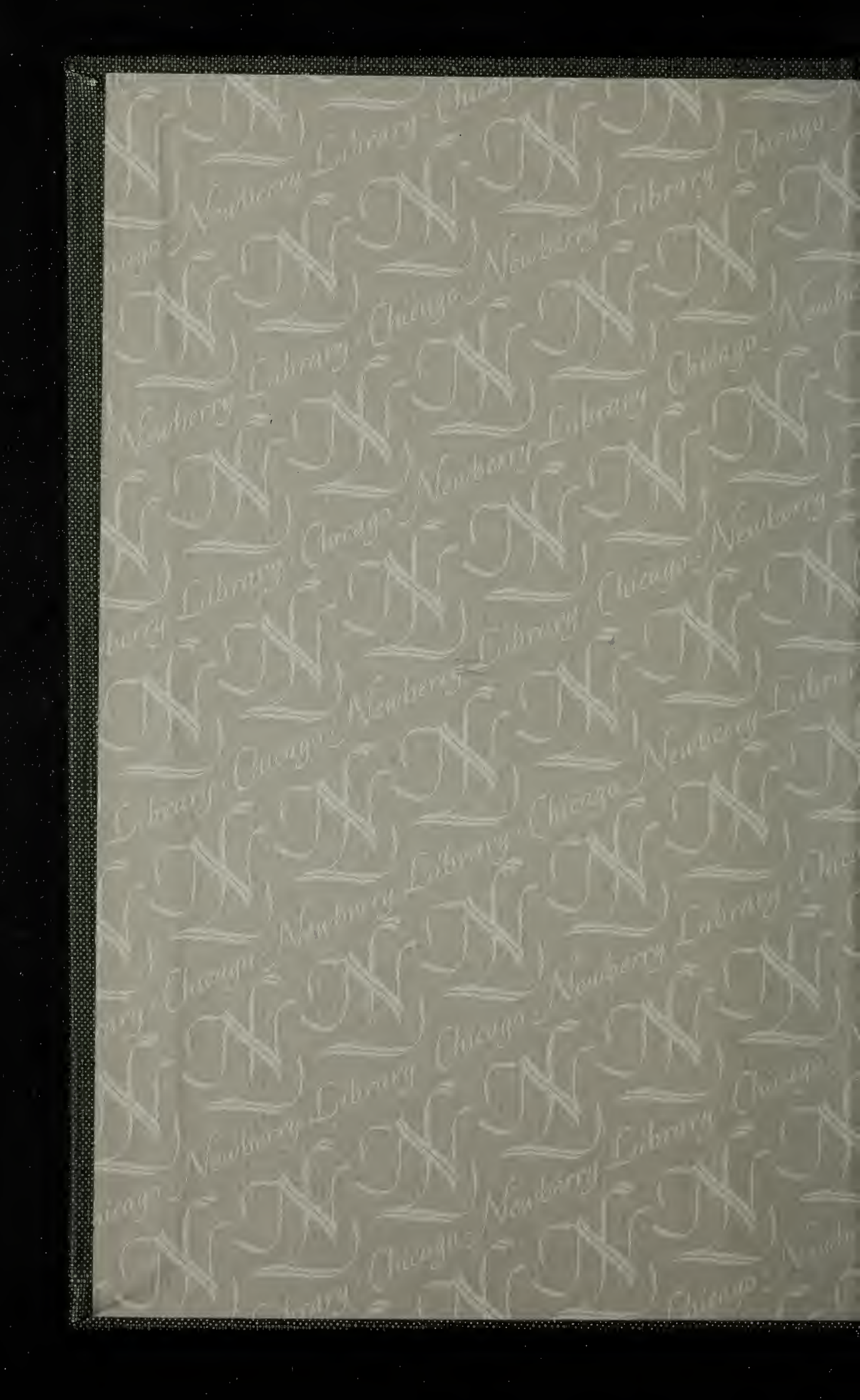
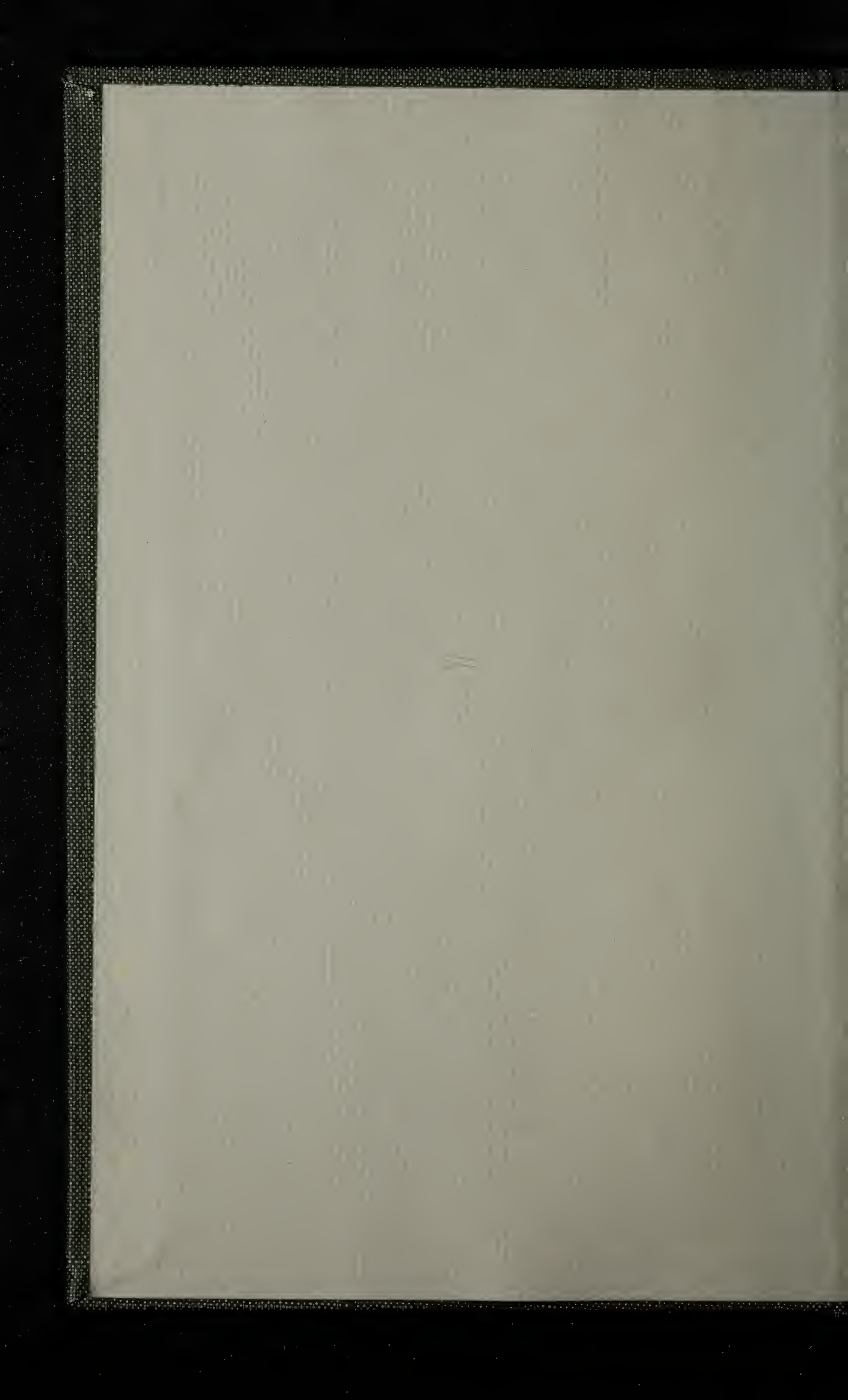








2610 15 Vendemiaire an III 13
an B 6 Octobre 1794
1794 Merlle[illegible]

Grandes Victoires

remportées sur les intrigants les Fripons et les assassins

ou

L'argus Républicains

8 f[illegible] 8

attaque contre [illegible] Vadier, [illegible] et [illegible].

an III

1794.

GRANDES VICTOIRES REMPORTÉES SUR LES INTRIGANS, LES FRIPONS ET LES ASSASSINS; OU L'ARGUS RÉPUBLICAIN.

Guerre à mort aux intrigans, aux fripons et aux assassins.

Eh quoi ! ce peuple courageux qui a renversé un trône affermi par plus de quinze cents ans, et qui a vengé l'humanité de tous les crimes des rois : quoi ! ces républicains contre qui tous les efforts des puissances coalisées sont impuissans ; ces dignes enfans de la liberté, qui ont tous juré de *vivre libres ou mourir*, se laisseroient subjuguer par une poignée de scélérats et de factieux ? Ne vous y trompez pas, vils spoliateurs de la fortune publique, et vous tous lâches assassins de vos frères : le Français ne pouvoit plus supporter le poids des chaînes que les rois lui avoient forgées ; d'un seul coup il les a brisées, et il a reconquis ses droits : quelques intrigans, des ambitieux ont voulu profiter de son enthousiasme, ou d'un instant de sommeil pour lui ravir ses droits sacrés ; il les a reconquis de nouveau, et une mort honteuse a été le

prix des usurpateurs audacieux. Oui, le peuple connoît maintenant tous les dangers qui l'ont environné ; il prévoit tous les pièges que l'aristocratie et l'intrigue pourroient lui tendre ; il sait que le règne de la justice et des lois est le seul sous lequel il peut et il doit exister : il observe ses ennemis ; il veille, il est débout : malheur à ceux qui voudroient l'égarer, le séduire ou le trahir !

J'ai déclaré une guerre à mort aux intrigans, aux fripons et aux assastins. Je poursuivrai à outrance ce combat : j'aurai l'œil attentif sur tout ce qui peut intéresser la prospérité de la république ; je serai l'argus du peuple, et je veillerai pour lui. Depuis la chûte de Robespierre, depuis l'anéantissement du règne de la terreur, les amis de l'humanité et de la patrie ont également déclaré une guerre à mort aux continuateurs du tyran, et déjà ils comptent pour victoires la justice et la vertu, véritablement mises à l'ordre du jour : cette fierté avec laquelle le peuple se prononce, et le réveil de ses mandataires qui enfin se montrent dignes du dépôt sacré qui leur est confié : mais ne nous arrêtons pas en si beau chemin, poursuivons nos conquêtes, et sur-tout prenons bien nos dimensions, pour que les brigands robespierristes, pour que ces vrais vendéens, ces chuoans ne renaissent à fûr et à mesure que nous les exterminerons.

Garnier [de Saintes] s'écrioit, il y a quelques jours, aux Jacobins : « Si la Montagne dort et ne se réveille, « nous avons entendu la voix du peuple qui n'est « jamais plus éloquent que dans son morne silence. » Des hommes qui chaque jour empruntent un nouveau masque, invoquent la Montagne et les Jacobins : ne

sembleroit-il pas que cette Montagne qui a sauvé le vaisseau de l'état n'est plus composée que des Jacobins d'aujourd'hui, des *Billaud*, *Collot*, *Carrier* et du *sot Duhem*? Ceci me rappelle que, lors du triomphe de la Montagne, à l'époque du 31 mai, un ami de Brissot et de Pétion, poussé jusques dans ses derniers retranchemens, par mes observations sur cette journée, me dit, en désignant Robespierre, Collot et Barrère : « Eh bien! souviens-toi que sur cette montagne, qui fait ton admiration, s'élèvera un rocher qui écrasera la montagne ». Je lui répondis : » il est très-possible qu'il se forme et qu'il s'élève un rocher sur cette montagne; mais, souviens-toi aussi, que quand ce rocher voudra se détacher pour écraser la montagne, il ira se briser à ses pieds, et cette montagne restera toujours ferme et inébranlable ». Ces hommes qui se disent la montagne, ne sont-ils pas des restes de ce rocher qui a voulu l'écraser? Mais, ainsi que Robespierre, ils iront se briser aux pieds de la montagne, quand ils voudront s'en détacher pour l'écraser. La montagne, c'est la Convention; elle ne dort point, et elle a entendu la voix du peuple qui lui a crié : « notre salut est entre tes mains ».

Oui la Convention veut et peut sauver la patrie, son énergie et son expérience sont les surs garants de ses succès : oui, c'est à sa sagesse que nous devons ces grandes victoires remportées depuis quelques jours sur ces hommes de sang, pour qui la République n'est rien et leur haine est tout : sur ces intrigans qui regrettent le règne du despotisme : sur ces émissaires des Jacobins qui agitent les sections et qui cherchent à surprendre la bonne-foi des citoyens vertueux mais

peu éclairés : sur ces ambitieux enfin qui voudroient anéantir le règne de la liberté, de la probité et de la vertu. La Convention a fait justice, *decadi*, des adresses de ces sociétés populaires présidées par *des prêtres*, et composées d'anciens égorgeurs qui réclamoient, à l'instar de celle de Dijon, le règne de la terreur, et malgré les *grands principes* et les raisonnemens du docteur Duhem, ces adresses sanguinaires ne seront insérées qu'au bulletin des Jacobins. Des malveillans, des intrigans, ont tout fait pour agiter les sections ; decadi, quelques-uns ont eu l'impudeur de vouloir occuper toute la séance à la lecture des procès-verbaux et des adresses des Jacobins, comme si le peuple devoit être gouverné par les Jacobins : d'autres, dans plusieurs sections, se sont opposés directement à la lecture du rapport de Lindet, envoyé par le comité de salut public, sous prétexte que l'assemblée avoit de grands intérêts à discuter ; et ils ont eu ensuite l'audace de proposer et de vouloir forcer la lecture du discours d'Audouin aux Jacobins : plusieurs enfin ont fait arrêter des députations aux Jacobins et non à la Convention. N'est-il pas évident que ces hommes ne reconnoissent d'autre autorité que celle des Jacobins ? N'est-il pas évident que les Jacobins veulent anéantir la représentation nationale, puisque ce sont eux-mêmes qui suscitent ces agitations et qui provoquent ces mesures liberticides.

Mais, grandes victoires ! les sections se sont prononcées : *primidi*, plusieurs sont venues à la Convention protester de leur attachement inviolable à ce centre des volontés communes, et déclarer qu'elles ne reconnoissoient que la Convention des Thuilleries, et non

celle de la rue Honoré. Celle des Piques, influencée par des Jacobins, s'est plaint de ces pamphlets qui démasquent les fripons et les traîtres, et elle a manifesté des principes dignes de Robespierre. La pétition de cette section a été renvoyée au bulletin des Jacobins, malgré l'exclamation du *marquis Montaut*, qui, la voyant rejettée du bulletin de la Convention, s'écria: *une aussi belle pétition!*

Il est tems, enfin, que le peuple connoisse le véritable dépositaire de tous ses pouvoirs; il importe au peuple de connoître les principes et la volonté de ses mandataires. La convention convaincue de cette nécessité et de ce devoir, a chargé ses trois comités de lui présenter incessamment une adresse pour le peuple français. Je dis que le salut de la République dépend des mesures que prendront les trois comités, et que la convention pèsera dans sa sagesse et adoptera. Si ce ne sont que des mesures faibles, partielles; si l'on ne rapproche, si l'on ne réunit toutes les forces du gouvernement dans un seul centre, qui est, et ne peut être que la convention; si on ne prend des moyens pour donner toute le vigueur nécessaire aux lois; si l'on s'écarte des principes et des droits sacrés de l'homme; si les léviers du gouvernemeut ne cessent pas d'agir plutôt pour ceux qui les meuvent que pour le peuple; si, enfin, l'on ne réprime vigoureusement cet esprit d'ambition, de domination et de perfidie qui a pris naissance dans les Jacobins, et qui voudroit encore se perpétuer, c'en est fait de la liberté, c'en est fait de la République. Cette adresse, et les mesures que la Convention prendra, seront donc, j'espère, une nouvelle victoire pour les amis du bien public.

Autre victoire. Les agitateurs des sections avoient eu un instant de triomphe; plusieurs étoient parvenus à égarer leur section, au point de leur faire méconnoître la représentation nationale, et de la leur faire voir dans les Jacobins. Mais de bons citoyens se sont réunis, ils ont vu l'abîme que l'on creusoit sous leurs pas, ils ont dénoncé ces manœuvres liberticides, et la Convention a fait justice des égorgeurs *Chrétien*, *Clemence* et *Marchand*. Les Jacobins vont sans doute dire et crier bien haut ! Que le patriotisme est opprimé. Les sections de Paris demandent deux assemblées par décade, et tous les amis du bien public en sentent la nécessité, parce qu'ils ont besoin plus que jamais de se réunir, de se presser, pour ôter aux intrigans et aux ambitieux les moyens de les opprimer de nouveau et de les assassiner. Mais, citoyens, à quoi vous serviroient ces deux assemblées, si vous ne les suiviez très-exactement ? N'offriroient-elles pas un nouveau moyen et un champ plus vaste aux malveillans et à ceux qui voudroient vous asservir ? Fréquentez donc assidûment vos sections, ne vous en éloignez jamais avant que la séance soit levée. Songez que c'est à votre indifférence et à votre négligence à les suivre que vous devez tous les maux qui vous ont affligé : songez que vos ennemis sont au milieu de vous et qu'ils attendent votre sommeil pour vous égorger : ne craignez ni les hurlemens ni les vociférations des dominateurs : opposez la raison, les principes et les lois à leurs arguments perfides et astucieux, et c'est ainsi que vous préviendrez de nouveaux malheurs.

Nouvelle victoire ! Des hommes qui cherchent à comprimer l'énergie des patriotes courageux ; des fripons qui craignent la lumière et les grandes vérités que l'orateur du peuple dit chaque jour ; ces hommes de sang, pour étouffer la voix de Freron, et pour le perdre dans l'opinion publique, l'avoient présenté et dénoncé comme un spoliateur de la fortune nationale; ces hommes comptoient sans-doute livrer leur victime à l'ancien comité de Robespierre; mais ils se sont trompés : *Billaud, Collot* et *Barrere* n'y sont plus. Ce comité est digne de la confiance de la Convention ; il est juste ; il a examiné avec sagesse cette affaire ; il l'a présentée à la Convention avec toute l'impartialité qui convenoit : la honte a été pour le dénonciateur *Granet*, et le triomphe le plus complet pour les dénoncés *Barras* et *Freron*. Que ces dénonciateurs, que ces hommes *si vertueux* et *si patriotes*, présentent une conduite aussi pure ! Ils n'oseroient mettre la leur en évidence.

Je ne placerai point encore au nombre des victoires la dénonciation faite par Legendre contre Collot d'Herbois, Billaud et Barrère ; la proposition faite pour qu'aucun député ne puisse plus assister aux séances des Jacobins, et le décret rendu sur la proposition de Dubois-Crancé ; ce ne sont que des attaques. J'attendrai donc le rapport des comités sur ces points importans ; et, en attendant, je renvoie le lecteur au derniers numéros de l'ami des Citoyens et de l'orateur du Peuple. J'ajouterai seulement à tout ce qui a été dit, qu'il est constant que les Jacobins, pour former un parti formidable, se sont principalement environnés, ont grossi leur horde scélérate, de tous les membres des

anciens comités révolutionnaires des sections ; de tous ces hommes couverts de crimes et dégoûtans de sang, au point que dans une même séance, il y a quinze jours, seize à dix-huit membres de ces comités, dont la plûpart de celui du Mont-Blanc, ont été admis sur une simple présentation.

Oui, nous espérons que les comités réunis régénéreront cette société ; qu'ils lui donneront son ancienne pureté et sa splendeur, et qu'ils proposeront des moyens pour que les sociétés populaires soient réduites à l'impuissance de faire le mal. Sur-tout plus d'affiliation, plus de rivalité avec les autorités constituées, et que certaine classe de fonctionnaires publics ne puisse y assister pendant le temps de ses fonctions. Voilà les premières bases à poser pour rendre ces sociétés utiles et non dangereuses.

Ces questions décidées, que nous restera-t-il à desirer pour le triomphe de la liberté et pour le salut de la République ? Une prompte punition des fripons et des assassins, des Fouquier, des Carrier et consors.... A propos de Carrier, il m'est parvenu une anecdote frappante et authentique sur ce monstre.

Les détails au numéro prochain.

Le Républicain MELLETIER.

Ce 15 Vendemiaire, de l'an troisième de la République française une et indivisible.

De l'imprimerie de Limbourg et Comp., rue des Filles-Thomas, no. 88.

